

**A.R.E.F.E.**  
**Association Régionale**  
**d'Expérimentation Fruitière de l'Est**  
régie par la Loi du 1er Juillet 1901  
Siège Social : Rue Arnay Le Duc  
55210 HATTONVILLE

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

***RAPPORTS***  
***du COMMISSAIRE aux COMPTES***

Technopôle de Nancy-Brabois  
2, allée d'Évry | CS 60132 | 54603 Villers-lès-Nancy Cedex  
Tél. 03 83 67 69 00 | [nancy@expertiscfe.fr](mailto:nancy@expertiscfe.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Lorraine et à la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes près la cour d'appel de Nancy | S.A au capital de 2 765 802 € | 452 260 847 RCS Nancy | APE 6920Z

[www.expertiscfe.fr](http://www.expertiscfe.fr)

VILLERS-LÈS-NANCY | TOUL  
ÉPINAL | METZ | FREYMING-MERLEBACH  
THIONVILLE-YUTZ | VERDUN

Membre du groupe Expertis Cfe

**A.R.E.F.E.**

**Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est**  
régie par la Loi du 1er juillet 1901  
Siège Social : Rue Arnay Le Duc  
55210 HATTONVILLE

***RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES  
sur les COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021***

À l'Assemblée générale de l'association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AREFE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>ER</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport d'activités et des autres documents adressés aux Adhérents**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

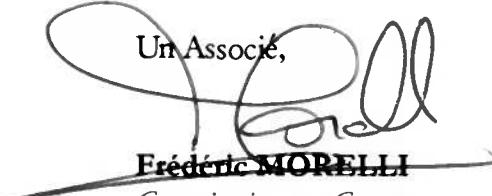
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 7 juillet 2022

**EXPERTIS Partenaires & Associés**

*Commissaire aux Comptes*

Un Associé,

  
**Frédéric MORELLI**

*Commissaire aux Comptes*

## **Annexe**

---

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (harmonisation au 31/12/2020) (MIFID/NAN/41) / Harmonisation au 31/12/2020

ACTIF		Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021		
		Brut	Amort. & Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 480,00	1 480,00		356,30
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains	187 807,23	105 688,03	82 119,20	81 477,14
Constructions	385 468,74	385 468,74		
Installations techn., matériel et outil. ind.	396 198,38	357 418,52	38 779,86	50 655,89
Autres	114 109,61	114 109,61		39,24
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et avances				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	41 420,53		41 404,03	
Prêts				
Autres	2 513,73		2 513,73	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 128 998,22</b>	<b>964 164,90</b>	<b>164 833,32</b>	<b>176 446,33</b>
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	791,24		791,24	1 230,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	111 954,33		111 954,33	68 933,92
Créances reçues par legs ou donations	6 000,00		6 000,00	10 000,00
Autres	190 711,32		190 711,32	267 070,16
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	144 747,51		144 747,51	96 247,68
	337,03		337,03	9 975,33
<b>TOTAL (II)</b>	<b>454 541,43</b>		<b>453 457,09</b>	
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 583 539,65</b>	<b>964 164,90</b>	<b>619 374,75</b>	<b>629 903,42</b>

EXPERTS PARTENAIRES et Associés  
Commissaire aux comptes

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (harmonisation au 31/12/2020) (MIFID/NAN/41) / Harmonisation au 31/12/2020

PASSIF		Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2020		
		01/01/2020 au 31/12/2020	01/01/2021 au 31/12/2021	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réerves				
Réerves statutaires ou contractuelles				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)				
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>379 502,16</b>		<b>402 806,25</b>	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
DETTE				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>3 809,19</b>			
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>239 772,59</b>		<b>227 097,17</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>619 374,75</b>		<b>629 903,42</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (IFRS/FRIN/N-11) ( Harmonisation au 31/12/2021 et l'harmonisation au 31/12/2021)

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/21 au 31/12/20
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	16 094,90			
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature	251 019,07	192 936,68		
Dont prestations de service				
Dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 441,00	1 215,00		
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>389 295,12</b>	<b>331 314,31</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises et autres achats	12 308,56	16 315,79		
Variation de Stock	438,76	108,33		
Autres achats et charges externes	95 704,89	73 506,30		
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 986,49	7 484,28		
Salaires et traitements	214 717,73	235 287,42		
Charges sociales	65 982,25	63 384,53		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 865,58	16 977,00		
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	7 182,22	4 214,25		
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>421 186,48</b>	<b>417 57,90</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-31 891,36</b>	<b>-85 883,59</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 360,74	1 464,39		
Autres intérêts et produits assimilés	76,34	184,86		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1 437,08</b>	<b>1 649,25</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	301,53	503,15		
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>301,53</b>	<b>503,15</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 135,55</b>	<b>1 146,10</b>		
<b>EXPERTIS PARTENAIRES et Associés</b>				
<b>Commissaire aux comptes</b>				

## COMPTE DE RÉSULTAT

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (IFRS/FRIN/N-11) ( Harmonisation au 31/12/2021 et l'harmonisation au 31/12/2021)

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/21 au 31/12/20
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - III - IV)</b>				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>9 874,99</b>	<b>52 007,05</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>97,51</b>	<b>147,33</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>9 776,71</b>	<b>51 859,72</b>		
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>400 607,19</b>	<b>385 030,61</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>421 596,29</b>	<b>417 908,38</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-20 979,10</b>	<b>-32 877,77</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises et autres achats	12 308,56	16 315,79		
Variation de Stock	438,76	108,33		
Autres achats et charges externes	95 704,89	73 506,30		
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 986,49	7 484,28		
Salaires et traitements	214 717,73	235 287,42		
Charges sociales	65 982,25	63 384,53		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 865,58	16 977,00		
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	7 182,22	4 214,25		
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>421 186,48</b>	<b>417 57,90</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-31 891,36</b>	<b>-85 883,59</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 360,74	1 464,39		
Autres intérêts et produits assimilés	76,34	184,86		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1 437,08</b>	<b>1 649,25</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	301,53	503,15		
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>301,53</b>	<b>503,15</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 135,55</b>	<b>1 146,10</b>		

## ANNEXE

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (N° 411 ( Harmonisation du 21/12/2019 et C/01/01/2021/N° A1) ( Harmonisation du 21/12/2019 )

#### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 619 374,75 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -20 979,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Bénévolat non comptabilisé car non significatif

#### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

l'association a pour objet essentiel de préparer les programmes d'expérimentation des productions fruitières de la circonscription concernée. Elle assure la réalisation de ces programmes directement ou indirectement par convention avec des relais ou stations d'expérimentation régionaux, départementaux ou locaux.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

mise en place d'essai protocole sanitaire  
suivi des vergers et récolte des fruits  
Suivi bulletin santé végétal pour partie fruitière

Les moyens mis en œuvre :

financement par la vente des fruits, cotisations des membres, subventions et prestations de service

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (N° 411 ( Harmonisation du 21/12/2019 et C/01/01/2021/N° A1) ( Harmonisation du 21/12/2019 )

#### IMMobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### IMMobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :  
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions
- Agencement et aménagement des constructions
- Installations techniques
- Matériels et outillages

#### IMMobilisations financières

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## ANNEXE

## ANNEXE

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et l'exercice suivant sur 12/2019

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et l'exercice suivant sur 12/2019

#### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (réduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			sur le sol à l'évaluation	acquisitions
Frais d'établissement et de développement		TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	4 008	
Terrains	Sur sol propre			
Constructions	Sur sol d'autrui			
Inst. générales, agents & aménagements construct..		89 164		
Installations techniques, matériel & outillage industriels	Inst. générales, agents & aménagements divers	395 754		
Inst. générales, agents & aménagements divers		2 408		
Autres immos corporelles	Matériel de transport	99 177		
	Matériel de bureau & mobilier informatique	23 268		
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours	Emballages récupérables & divers			
Avances et avances		TOTAL	1 108 695	
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	43 912	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par écrit posté	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Frais d'établissement & développement	TOTAL			
Autres postes d'immobil. incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions	Sur sol d'autrui			
Inst. gal. agen. amén. cons				
Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amén. divers	20 604	68 561	
Inst. gal. agen. amén. divers			396 198	
Autres immos corporelles	Matériel de transports	1 10 743	2 408	
	Mat. bureau, inform., mobilier		99 176	
	Emb. récupérables & divers		12 525	
Immobilisations corporelles en cours	Emballages récupérables & divers			
Avances et avances	Emballages récupérables & divers			
		TOTAL	31 348	1 083 584
	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts & autres immobil. financières			
		TOTAL	43 934	
		TOTAL GENERAL	33 876	1 128 998

## **ANNEXE**

44304580 - AREFE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour la déclaration d'IRISAN 4117172299 et l'imposition sur les 2019

## Détermination de la valeur actuelle

**EXPERTS PARTENAIRES et Associés**  
**Commissaire aux Comptes**

## ANNEXE

## ANNEXE

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour l'ensemble des filiales Harmonisation au 31/12/2021 et cotation au 31/12/2021

#### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN
Prêts (1) (2)		2 514			Créances rattachées à des participations
Autres immobilisations financières					Autres immobilisations financières
Clients douteux ou litigieux		111 954			Créances clients et comptes rattachés
Autres créances clients					Autres créances
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.					Disponibilités
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	2 290			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 500			
Divers					
Groupe et associés (2)					
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		192 921			
Charges constatées d'avance		337			
	<b>TOTAUX</b>	<b>311 516</b>			
(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés				
des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pens. physiques)					

- ACIITI KENVOIS ALTRIE LKRLULANI  
IMMOBILISATION KENVOIS  
RÉSERVE
- (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés  
des - Prêts accordés en cours d'exercice  
- Remboursements obtenus en cours d'exercice  
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pens. physiques)

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour l'ensemble des filiales Harmonisation au 31/12/2021 et cotation au 31/12/2021

#### PRODUITS À RECEVOIR

	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	46 894
Créances clients et comptes rattachés	188 110
Autres créances	
Disponibilités	
	<b>TOTAL</b>
	<b>235 004</b>

## ANNEXE



### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 en application de l'Arrêté du 12 juillet 2014 (JOUE N° 111) d'harmonisation sur l'application de l'Union européenne du 27 juillet 2014.

#### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés				
Personnel & comptes rattachés	27 350	8 475	18 875	
Sécurité sociale & autres organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	22 156	22 156		
autres	41 920	41 920		
Taxe sur la valeur ajoutée collective	53 302	53 302		
Obligations cautionnées publiques	18 135	18 135		
Dettes sur immobilisations & cpis rattachés	544	544		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	72 556	72 556		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 809	3 809		
<b>TOTAUX</b>	<b>239 773</b>	<b>220 897</b>	<b>18 875</b>	
RETIROIS				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 028			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

## ANNEXE



### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 en application de l'Arrêté du 12 juillet 2014 (JOUE N° 111) d'harmonisation sur l'application de l'Union européenne du 27 juillet 2014.

#### CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles.		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 912
Dettes fiscales et sociales		44 611
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		72 556
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>125 091</b>	

## ANNEXE

## ANNEXE

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 hors exercice : Exercice sur 31/12/2021 hors exercice sur 31/12/2019

#### ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avais et garanties donnés par la société réelles						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>369</b>					<b>369</b>

#### TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>369</b>					<b>369</b>

#### TOTAL

#### ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avais et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<b>TOTAL</b>						

#### TOTAL

### 4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 hors exercice : Exercice sur 31/12/2021 hors exercice sur 31/12/2019

#### DETTE GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant des Sûretés
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Emprunts et dettes financières divers						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Dettes fiscales et sociales						
Dettes immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes						

#### TOTAL

## ANNEXE



4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour l'harmonisation sur 31/12/2020 et l'application sur 31/12/2019

### LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Personnel salarié :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		